

** Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 17/01/2022 à 01:01 **

Ref : CN2139

Durée : 1 journée

Tarif : 910 €HT

Formation réforme du crédit à la consommation

Depuis le 1er juillet 2012, la force de vente et tous les intermédiaires des établissements de crédits doivent obligatoirement être formés à la réforme du crédit à la consommation (La loi Lagarde du 1er juillet 2010, sur la réforme du crédit à la consommation et la lutte contre le surendettement)... La loi vise à garantir une commercialisation responsable du crédit à la consommation et à mieux accompagner les personnes endettées. Elle transpose certaines dispositions de la directive européenne du 23 avril 2008 sur les contrats de crédits aux consommateurs.

Objectifs de la formation Réforme du crédit à la consommation :

Intégrer la nouvelle réglementation suite à la [loi Lagarde du 1er juillet 2010](#) sur le crédit à la consommation et la lutte contre le surendettement. Appliquer cette nouvelle législation dans son quotidien commercial. Prévenir les responsabilités civiles et pénales de la commercialisation du crédit.

Programme de la formation Réforme du crédit à la consommation :

- **De nouvelles mesures pour un crédit responsable** : l'information précontractuelle, l'exécution du contrat de prêt, la nouvelle réglementation du rachat de crédit
- **Un nouveau dispositif d'encadrement du surendettement** (voir [les étapes de la procédures de surendettement](#)) : faciliter le rebond des personnes surendettées, accélérer les procédures de surendettement, les dispositifs de traitement du surendettement
- **L'arsenal juridique de la nouvelle réglementation** : la responsabilité des prêteurs, les sanctions civiles et pénales

Public

Commerciaux, vendeurs sur site, attachés commerciaux, etc.

Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.